



DISTRICT HAUTE MARNE DE FOOTBALL



COMMISSION DES ARBITRES

RECAPITULATIF DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET CONSIGNES SAISON 2017 2018

A) Frais de déplacement

De 0 à 36 kms (forfait) = **27 €**

Au-delà = **0,74 €** dès le 1^{er} km aller simple

B) Indemnités de formation :

Rencontres Jeunes ligue :

- Arbitres de centre des U19 : **29,50 €**
- **U15-U17 : 24,00 €**
- Arbitres assistants : **20,50 €**

Rencontres Jeunes district :

- **U19 = 26,50€**
- **autres = 22,50 €**

Rencontres Adultes :

- Arbitre centre en R1 : **42,00 €**
- Arbitre centre en R2 : **37,50 €**
- Arbitre centre en R3 : **35,50 €**
- Arbitre centre en R1 Féminine : **29,50 €**
- Arbitre centre en district : **29,50 €**
- Arbitre assistant ligue : **25,50 €**
- Arbitre assistant district : **23,50 €**

Coupe Haute Marne finales jeunes :

- Assistant : **20,50 €**

Rencontres jeunes ligue :

Le total de vos frais vous sera réglé par la Ligue par virement bancaire en début de mois suivant. (N'oubliez pas de joindre à la feuille de match de la première rencontre un RIB).

Rencontres jeunes district :

Vos frais seront réglés par moitié et par chaque club à l'issue de la rencontre. Dans le cas de non-paiement, envoyez un rapport au district avec votre feuille de match.

Rencontres adultes ligue :

La ligue paiera directement les arbitres en début de mois suivant par virement.

Rencontres adultes district :

En qualité d'arbitre ou d'assistant (D1) c'est le club recevant qui vous règlera.

En qualité d'arbitre, (de la D2 à la D4) ce sont les deux clubs qui régleront vos frais par moitié à l'issue de la rencontre.

Dans le cas de non-paiement, envoyez un rapport à votre désigneur qui fera le nécessaire pour le règlement.

Il est obligatoire d'inscrire vos frais d'arbitrage et vos kms **sur la feuille de match** à l'endroit prévu à cet effet.

Rencontres championnat FUTSAL : 10 € par rencontre + indemnité de déplacement

C) Adresses utiles

Ligue Grand Est de Football – territoire Champagne Ardenne
9 bis, rue des Bons Malades – CS 20026
51726 REIMS cedex

District Haute Marne de Football
46 Rue de la Chavoie - Brotttes
B.P. 2117 – 52904 CHAUMONT cedex 9

Dominique VIRCONDELET (Président de la commission des arbitres)
Grande Rue – 52600 NOIDANT CHATENOY
Email : vircondelet.dominique@wanadoo.fr
Tél : 06.59.25.73.69

Jacques MEILLEY (secrétaire administratif des arbitres)
27 ave de la République 52000 CHAUMONT
Email : jmeilley@orange.fr
Tél : 06.32.01.83.73

David KONARSKI (désigneur adultes)
7 rue de la Fosse Cadet – 52100 SAINT DIZIER
Email : david.konarski@orange.fr
Tél : 06.30.39.78.66

Jean François AUBRY (désigneur jeunes)
16 Rue De Verdun
52270 DOULAINCOURT
Email : jeanfrancois-aubry@orange.fr
Tel : 06.03.08.20.54

D) Envois

Tous les envois doivent être effectués **impérativement le lendemain matin de la rencontre avec un affranchissement en « lettre prioritaire »**

Rencontres ligue jeunes :

- la feuille de match (en cas de feuille de match papier) :

- original à la ligue
 - 2^{ème} exemplaire au club recevant
 - 3^{ème} exemplaire au club visiteur.
- la feuille de rapport :
- un exemplaire à la ligue
 - un exemplaire à conserver par l'arbitre

Rencontres district jeunes :

- la feuille de match :
- original au district
 - 2^{ème} exemplaire au club recevant
 - 3^{ème} exemplaire au club visiteur.
- la feuille de rapport :
- original au district
 - un exemplaire à conserver par l'arbitre.

Rencontres district adultes :

- la feuille de match (en cas de feuille de match papier)
- original au district
 - 2^{ème} exemplaire à l'équipe recevante
 - 3^{ème} exemplaire à l'équipe visiteuse
- la feuille de péréquation en D1
- la feuille de rapport :
- original au district
 - un exemplaire à conserver par l'arbitre.

E. Votre examen terrain :

- Candidats admis en théorie à l'examen formation initiale début de saison

Pour un jeune arbitre, il sera examiné sur une rencontre U15 ou U17 à partir de septembre suivant.

Pour un adulte, il sera examiné sur une rencontre de division 3 seniors ou de coupe Hte Marne, à partir de septembre suivant.

- Candidats admis en théorie à l'examen formation fin de saison

Pour un jeune arbitre, il sera examiné sur une rencontre U15 ou U17 à partir de mars suivant.

Pour un adulte, il sera examiné sur une rencontre de division 3 seniors, ou de coupe Hte Marne, à partir de mars suivant.

Dans chaque cas, pour être admis, votre note devra être égale ou supérieure à 10/20. Sinon, vous serez ajourné et une deuxième possibilité vous sera donnée un mois plus tard.

CONSIGNES

1) Vos indisponibilités

Elles doivent parvenir à votre désigneur par courrier ou par email obligatoirement **au moins 2 semaines à l'avance.**

Si vous avez une indisponibilité de dernière heure, blessure, maladie ou cas de force majeure, prévenez aussitôt votre désigneur par téléphone et confirmez le motif par courrier **dans les 48 heures, le certificat médical est obligatoire,** sinon vous n'êtes plus désigné.

2) Vos désignations

Vous êtes désigné sur le site de la F.F.F. via votre compte MYFFF ou exceptionnellement par téléphone

Dès lors que vous ne vous êtes pas rendu indisponible, **vous êtes à la disposition de votre désigneur.**

Ne soyez pas surpris de recevoir une désignation le vendredi ou le samedi précédant une rencontre, soit par courriel ou par téléphone.

Tout refus de désignation sera sanctionné suivant le barème de la commission de district de l'arbitrage

Rencontres reportées pour les rencontres de district

Elles figurent chaque vendredi à partir de 18 h 00 sur le site Internet district et le site Internet ligue dans la rubrique RENCONTRES DU WEEK END

Donc c'est à chaque arbitre de se documenter afin de vérifier si la rencontre est reportée ou modifiée (avancée au samedi par exemple).

Pour les rencontres de ligue, vous devez consulter vos désignations jusqu'au samedi 12 h

3) Vos frais de déplacement et indemnités

Vous devez respecter scrupuleusement le kilométrage qui sépare votre domicile du lieu de la rencontre figurant sur le site de la F.F.F. lors de la consultation de votre désignation.

Vos indemnités sont indiquées dans le paragraphe B récapitulatif des démarches administratives.

4) la feuille de match

Il faut bien vérifier après chaque rencontre que celle-ci est bien **complétée et signée.**

Si vous avez des incidents disciplinaires, avant, pendant et **après la rencontre,** n'oubliez pas de les inscrire dans la partie **Observations** qui se trouve sur la feuille de match annexe et de les faire signer par le ou les capitaine (s) d'équipe (s).

5) votre présentation et comportement

Vous devez avoir une tenue irréprochable que ce soit **corporelle, vestimentaire et relationnelle.**

Vous essayez de faire appliquer un règlement, à vous d'être digne pour être respecté.

Votre comportement doit être exemplaire à tout moment, avant, pendant, et après la rencontre.

Pas de commentaires superflus, pas de critiques, surtout pour les jeunes arbitres qui pratiquent le foot, vis-à-vis de leurs collègues.

Pour conclure, sachez que vos désigneurs sont à votre écoute pour tout problème ou renseignement.

Bonne chance dans votre nouvelle fonction.

La commission de district de l'arbitrage